



PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS DE L'ASECNA (ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET DE BALISAGE À L'AÉROPORT DE COTONOU EN RÉPUBLIQUE DU BÉNIN)

Date D'approbation :
17/12/1996

Pays :
Bénin

Localité :
Cotonou

Type :
Prêt

Montant :
2,500 Mds

1. IDENTIFICATION DU PROJET

Le projet de réhabilitation des équipements électriques et de balisage de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) à l'aéroport de Cotonou a été soumis au financement de la Banque par lettre n° 96/01543/ASECNA/DGDD/DAFD en date du 19 avril 1996 du Directeur Général de l'ASECNA.

Le présent rapport a été rédigé sur la base des documents ci-après.

- Plan Intérimaire d'Équipement 1996-1998 et Perspectives Financières élaborés par l'ASECNA en mai 1996 ;

- documents d'études techniques et financières communiqués par l'ASECNA en juin 1995 ;

- et des conclusions de la mission d'évaluation conduite par la Banque au Bénin et au Sénégal du 04 au 17 août 1996.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet se justifie d'une part, par la nécessité de disposer des équipements électriques et de balisage en bon état de fonctionnement afin de renforcer la sécurité de la navigation aérienne et d'autre part, par son aspect régional.

3. OBJET ET OBJECTIF DU PROJET

Le projet a pour objet :

- le remplacement de l'ensemble des équipements électriques et de balisage

de l'aéroport devenus vétustes ; la réhabilitation des postes, des réseaux de câbles d'énergie et de télécommande ;

- la séparation des réseaux ;
- l'installation au bloc technique d'un réseau d'énergie de haute qualité.

Les objectifs visés sont :

- renforcer la Sécurité de la Navigation Aérienne
- alléger les charges de la maintenance ;
- contribuer à la régularité des vols des compagnies aériennes qui jouent un rôle important dans le développement économique du Bénin.

Le maître d'ouvrage du projet est l'ASECNA qui assurera également la maîtrise d'œuvre et le planning d'exécution du projet prévoit une réalisation sur 30 mois.

4. LA ZONE DU PROJET D ' ÉTUDE

La zone d'influence directe du projet est constituée par la ville de Cotonou, capitale économique de la République du Bénin dont la croissance rapide est basée sur des conditions économiques relativement favorables et une concentration de l'Administration Centrale.

5. COMPOSANTES DU PROJET

Les composantes du projet sont les suivantes :

- Etudes, supervision et contrôle,
- Réseau de câbles et postes,
- Rénovation centrale électrique,
- Réhabilitation balisage,
- Énergie haute qualité bloc technique,
- Formation.

5. COÛT ET FINANCEMENT

Le coût total du projet est évalué à 3 073 M F CFA hors taxes y compris les provisions pour imprévus physiques et hausses de prix.

Vertical line